

## Références réglementaires :

Modalités des P.F.M.P. : loi du 11 juillet 2014, décret 27 novembre 2014

Statut des enseignants de LP : décret du 20 août 2014

## Rôle des acteurs

### Année n-1

**Au cours de sa dernière réunion de l'année n-1 le conseil d'administration doit :**

- déterminer et/ou modifier les modalités d'organisation des PFMP et du suivi régulier des stagiaires ;
- approuver la convention (si possible ou voir année N) ;
- valider et/ou modifier les procédures d'organisation et de mise en œuvre des PFMP ;
- valider pour chaque division, en tenant compte de ses spécificités, les dates des périodes de formation en milieu professionnel.

### Année n

**Lors de sa première réunion de l'année, le conseil d'administration doit :**

- initier les procédures de recherche de stage et de signature de la convention ;
- faire voter la convention type ;
- valider le planning des PFMP ;
- valider la liste des professeurs référents et des élèves rattachés (par division et par période de formation en milieu professionnel) ;
- valider les missions des professeurs référents.

### Fin d'année n

**Lors de sa dernière réunion de l'année, le conseil d'administration doit :**

- présenter le bilan global des périodes de formation en milieu professionnel (par division et par an) ;
- débattre autour de mesures correctives proposées ;
- proposer des pistes de réflexion et/ou d'amélioration en vue du premier CA de l'année n+1.

## Cadres d'interventions

### En amont

Dans le cadre de l'organisation des PFMP, le conseil d'administration doit :

- mettre à l'ordre du jour les modalités de l'encadrement des périodes de formation en milieu professionnel, après concertation :
  - du conseil pédagogique ;
  - des conseils d'enseignement ;
  - des équipes pédagogiques ;
  - du chef de travaux.

### Documents utilisés

Dans le cadre de la réglementation et des documents internes, le conseil d'administration doit :

- initier les procédures de recherche de stage et de signature de la convention ;
- faire voter la convention type.

Liste des documents :

- convention type ;
- planning des PFMP ;
- liste des enseignants référents ;
- bilan global des PFMP...